



Conseil économique et social

Distr. générale
9 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par le Conseil de Singapour des organisations de femmes, organisation non gouvernementale ayant statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

En tant que Conseil national de coordination de 56 organisations de femmes, le Conseil de Singapour des organisations de femmes attire l'attention de la Commission de la condition de la femme sur les problèmes que rencontrent les femmes dans une économie relativement avancée telle que celle de Singapour.

Domaine critique A : Les femmes et la pauvreté

Le programme du Fonds central de prévoyance a été introduit par le Gouvernement de Singapour pour traiter la question des retraites de la population singapourienne : des pourcentages fixes des revenus mensuels des employés et des contributions des employeurs sont dirigés dans un compte d'épargne obligatoire.

Un rapport compilé par la Fondation Tsao en 2011 conclut que ce programme n'a pas réussi à apporter une sécurité aux retraités, soit 75 % des femmes âgées de 60 ans et plus (pour 43 % des hommes dans la même tranche d'âge).

Les femmes sont davantage susceptibles d'être employées à temps partiel ou dans le secteur informel que les hommes. Ceci est considéré comme une option pratique minimisant les compromis immédiats qui accompagnent les doubles responsabilités des travaux domestiques et de l'emploi. Cependant, elles sont confrontées à des compromis importants à long terme, notamment une épargne insuffisante pour la retraite, l'insécurité de l'emploi et l'exclusion des avantages de l'emploi à temps plein. Alors qu'il est devenu plus acceptable pour les femmes de déléguer les responsabilités domestiques à des employés de maison étrangers, cette option est inenvisageable pour les femmes appartenant aux familles à bas revenus.

Domaine critique B : L'éducation et la formation professionnelle des femmes

À Singapour, l'éducation est marquée par un principe de méritocratie et contribue à une éducation incluant les questions de genre. La loi sur l'éducation obligatoire oblige les familles à inscrire leurs enfants, garçons ou filles, à l'école primaire. Une aide financière est accordée aux familles à faible revenu, sans considération de sexe.

Singapour a atteint un taux élevé d'alphabétisation des femmes : 94,6 % pour les femmes résidentes âgées de 15 ans et plus (2013) et une parité des sexes dans l'enseignement supérieur. Les femmes sont bien représentées dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes, comme les sciences naturelles, les sciences physiques et les mathématiques, l'architecture et la construction.

Ségrégation entre les sexes

L'inscription des femmes dans les disciplines scientifiques de l'ingénierie et des technologies de l'information reste faible : 30 % et 32,8 % respectivement en 2013. Ces chiffres reflètent la persistance d'attentes culturelles fondées sur le sexe en ce qui concerne le choix et la poursuite des orientations scolaires, malgré les opportunités créées par les principes de la méritocratie et de la non-discrimination.

Évolutions positives

Le Comité de Singapour pour ONU-Femmes a lancé sa campagne sur « Les femmes dans les disciplines scientifiques » en avril 2014 pour aider les jeunes filles à faire des choix éclairés dans leurs projets d'études et les conditionner à accepter que les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques sont de réelles possibilités, en leur montrant des modèles de femmes ayant réussi dans ces rôles.

En 2013, l'Agence singapourienne pour le développement de la main d'œuvre a lancé un programme de retour à l'emploi des femmes intitulé WorkPro, avec des ateliers de préparation à l'emploi, des formations professionnelles et la création d'emplois souples dans des environnements de réemploi progressif.

Domaine critique C : Les femmes et la santé

En 2000, l'Organisation mondiale de la santé a classé Singapour au 6^e rang, sur 191 pays en ce qui concerne la performance globale du système de santé. S'agissant de l'équité de la répartition financière, Singapour était classée en 101-102^e position. Cette différence frappante de classement entre la performance globale en matière de santé et l'équité dans les services de santé révèle un grave problème pour la santé publique. En 2012, Singapour ne consacrait que 4,7 % de son produit national brut à la santé.

Accès aux services de santé et accessibilité financière

Les femmes ne bénéficiant pas, ou peu, du Fonds central de prévoyance et autres épargnes de santé sont particulièrement vulnérables aux inégalités du financement des services de santé de Singapour. Comme l'a souligné le rapport de 2005 de la Fondation AWARE-Tsao intitulé *Beyond Youth: Women Growing Older and Poorer*, les femmes âgées sont les plus touchées par l'insécurité des revenus et les femmes âgées de 60 ans et plus sont les plus vulnérables car ce sont elles qui ont le moins cotisé au Fonds central de prévoyance pendant leur vie de travaux domestiques et familiaux, non payés, doublée d'historiques d'emplois non continus.

Les femmes au foyer à la retraite en particulier sont largement susceptibles de ne pas disposer de suffisamment d'épargne pour couvrir leurs besoins en matière de santé, et doivent compter sur l'épargne de leur époux ou de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille pour obtenir un soutien.

Sensibilisation au cancer du sein

Les femmes se présentant à la prévention du cancer du sein sont moins nombreuses. En 2010, trois femmes sur cinq âgées de 50 à 69 ans échappaient à tout contrôle. Ce taux est alarmant car le cancer du sein est le plus commun et le plus mortel chez les femmes à Singapour, puisqu'il compte pour 30 % de l'ensemble des cancers diagnostiqués chez les femmes.

Évolutions positives

Le Gouvernement singapourien s'est engagé face à la hausse des dépenses nationales de santé et a introduit en 2012 un plan 2013 pour les Services de santé afin d'améliorer l'accessibilité et l'accessibilité financière du modèle de santé de Singapour.

Le Comité consultatif sur la santé des femmes a été créé en mai 2012 pour développer des initiatives nationales visant à rendre les services de santé et les informations sur la santé plus accessibles aux femmes. Il faut citer des dépistages entièrement subventionnés du cancer du sein offerts aux femmes à bas revenus et des initiatives éducatives telles que « Holistic Women Health » visant à donner aux femmes les compétences et les connaissances leur permettant de prendre soin de leur santé et d'adopter des modes de vie sains.

Domaines critiques D et I : Violences faites aux femmes et droits fondamentaux

À Singapour, le viol marital n'est toujours pas pleinement pénalisé.

Une étude du Comité d'action international pour les droits des femmes, sur la violence faite aux femmes à Singapour, a révélé que moins d'un quart des victimes signalent l'acte de violence le plus récent à la police. Pourtant, la moitié des femmes agressées par leur partenaire actuel ont été blessées, et 44,4 % craignent pour leur vie.

Une étude de janvier 2014, réalisée par Sallie Yea sur la base de données collectées à l'occasion d'entretiens approfondis auprès de 87 femmes migrantes a révélé les vulnérabilités de ces femmes dans l'industrie du sexe et de la vie nocturne à Singapour.

Traite des personnes

Les stratégies centrées sur les victimes en matière de traite des personnes sont un pas important pour reconnaître l'exploitation subie par les travailleuses migrantes et guider l'action vers la création de solides réseaux d'assistance et d'appui aux victimes.

Un Groupe interinstitutionnel spécial sur la traite des personnes à Singapour a été créé en 2011, puis il a été suivi par un Plan d'action national fixant des étapes pour lutter contre cette traite. La protection des victimes est l'un des volets de cette stratégie des « 4P » (Prévention, Protection, Poursuites, Partenariats). Un projet de loi d'initiative parlementaire sur la Prévention de la traite des êtres humains a été déposé au Parlement pour apporter un cadre légal permettant d'incriminer les auteurs et de protéger les victimes. Cependant, il est actuellement critiqué pour être trop axé sur la prévention et ne pas faire assez pour protéger les victimes.

Évolutions positives

En 2011, l'article 157 d) de notre loi sur la preuve (*Evidence Act*) qui permettait de discréditer une victime de viol par la preuve qu'elle était d'une nature « généralement immorale » a été abrogé.

Le Parlement a voté la loi sur la protection contre le harcèlement en mars 2014. Cette loi comble une lacune juridique et érige en infraction pénale des cas de formes de violence indirectes.

Domaine critique F : Les femmes et l'économie

Taux de participation à la main-d'œuvre

Alors que la participation féminine à la main-d'œuvre s'est élevée au fil des ans, elle reste plus basse que dans de nombreux pays développés. Seulement 58,1 % des femmes (75,8 % des hommes) sont économiquement actives à Singapour, alors que le Danemark, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni affichent des taux de 70 % et plus. Singapour figurait au 75^e rang (sur 136 pays) pour la participation de la main-d'œuvre sur l'indice mondial des inégalités entre les sexes (Global Gender Gap Index) 2013 produit par le Forum économique mondial.

Entreprenariat

Singapour est le seul pays de l'Observatoire mondial de l'entreprenariat (Global Entreprenariat Monitor) où les femmes surpassent les hommes aux stades précoces de l'entreprenariat (7,2 % pour les femmes contre 6,0 % pour les hommes). Pourtant, les entreprises dont des femmes sont propriétaires s'avèrent très peu nombreuses, voire insignifiantes.

Harmoniser les responsabilités au travail et dans la famille : le fardeau du travail domestique non payé

Comme dans la plupart des régions, les femmes restent responsables du travail non payé qui soutient leur famille, notamment les soins aux enfants, les soins aux malades et aux personnes âgées, et les activités domestiques telles que la préparation et la production des repas. Singapour voit aussi un grand nombre de femmes migrantes s'embaucher comme domestiques ou gardiennes d'enfants des travailleurs étrangers et qui combler un besoin non satisfait de services dans ce pays, tandis que leur famille à la maison doit se réorganiser dans leurs tâches et responsabilités en leur absence.

Domaine critique G : Les femmes en situation de pouvoir et de décideuses

Singapour se rangeait en 53^e position sur 151 pays dans les statistiques de l'Union interparlementaire, sur la base de sa représentation parlementaire féminine actuelle de 25,3 % (le Rwanda ayant la plus forte représentation féminine, avec 63,8 %). Six des 32 commissions parlementaires de notre Parlement sont actuellement présidées par des femmes.

À Singapour, les femmes sont relativement mal représentées dans les conseils d'administration. Selon le rapport Singapore Board Diversity Report 2013 du Conseil des organisations de femmes de Singapour, Board Agender, et le Centre pour la gouvernance, les institutions et les organisations, de l'université nationale de Singapour, la représentation féminine dans les conseils d'administration des sociétés répertoriées à la Bourse de Singapour est passée de 7,3 % en 2012 à 7,9 % en 2013.